



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

M Limoges
Métropole
Communauté urbaine



Communiqué de presse
Mercredi 8 janvier 2020

La Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne et la Communauté urbaine Limoges-Métropole s'engagent à financer les travaux de la RN 147 entre Limoges et Bellac

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, **Jean-Claude Leblois**, président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, **et Jean-Paul Duret**, président de la Communauté urbaine Limoges-Métropole, **se sont réunis aujourd'hui à Limoges au sujet de la RN 147.**

Soucieuses d'accélérer une opération qu'ils considèrent comme une priorité pour le désenclavement de Limoges et du nord Haute-Vienne et pour le soutien à leur attractivité, les trois collectivités ont décidé de faire à l'Etat une proposition commune **d'engagement financier supplémentaire sur la RN 147 entre Limoges et Bellac.**

Il s'agit de 33 M€ : 31 M€ pour la réalisation du tronçon à 2x2 voies sur les 7 premiers kilomètres et d'un viaduc permettant le franchissement de la Glane et 2 M€ de surcoûts sur les créneaux de dépassement (prise en charge par la Région et le Département).

Pour les 31 millions, les trois collectivités s'engagent à financer 50% des travaux de prolongement de l'aménagement sur la RN 147 entre Limoges et Bellac.

Les 50% restant sont réputés être financés par l'Etat. **Le Conseil régional s'engage également à avancer cette part de l'État (soit 15,5 M€) pour réaliser la totalité de la mise à 2x2 voies immédiatement.**

Cet engagement étant pris, les trois collectivités demandent à l'État en tant que maître d'ouvrage de prendre la Déclaration d'utilité publique sans délai, à engager les études de projet, et les travaux au plus vite.

Un courrier commun sera adressé en ce sens au Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, chargé des Transports, dans les prochains jours, afin de mettre les co-financeurs autour de la table, pour acter les nouvelles participations et la poursuite du projet.

Dans ce contexte, et avec la volonté d'agir pour leurs habitants, leurs entreprises et plus globalement pour leurs territoires, les collectivités locales consentent **un véritable effort pour débloquer un chantier qui n'a que trop attendu.**